

## Charte du réseau des jardins collectifs de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées

### - Un rassemblement autour de valeurs communes -

Le réseau des jardins collectifs de l'agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées, accompagné par la maison du jardinier, a comme objectifs de sensibiliser à la place de la nature en ville et de développer des jardins nourriciers, support de lien social, dans les quartiers. Ce sont des lieux de participation citoyenne, ouverts à tous, et en interaction avec l'environnement.

Cette charte, élaborée collectivement, affirme des valeurs communes autour du lien social, de la préservation de la biodiversité, du besoin d'expérimenter, de participer à la vie des quartiers, tout en reconnaissant la singularité de chaque jardin.

### **Selon les valeurs du réseau, participer à un jardin collectif permet de :**

#### **1. CULTIVER LE BONHEUR**

Être au jardin c'est se rapprocher de la terre et du vivant, mettre les mains dans la terre, profiter de l'instant présent, s'épanouir, s'émerveiller, cultiver le « beau ».

*Les jardins signataires s'engagent ainsi à participer à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers*

#### **2. DISPOSER D'UNE ALIMENTATION DE QUALITE**

Le jardin collectif est un moyen d'accéder à une alimentation locale de qualité à moindre coût et participe ainsi à nourrir celles et ceux qui le cultivent,

*Les jardins signataires s'engagent ainsi à inscrire dans leurs objectifs une fonction nourricière, favoriser les échanges, redistribuer les surplus.*

#### **3. CULTIVER LE LIEN A LA NATURE**

Jardiner permet de se lier à la nature, suivre ses rythmes, la comprendre et la respecter.

*Les jardins signataires s'engagent ainsi à adopter des pratiques éco-responsables : application du zéro -phyto, recyclage de la matière organique, préservation de la ressource en eau, conditions favorables à la biodiversité et aux pollinisateurs sauvages, respect du sol, économie circulaire, etc.*

#### **4. SE RENCONTRER**

Un jardin collectif c'est une aventure en groupe, un lieu de partage et de convivialité où se créent des liens avec des personnes venant d'horizons divers, un lieu d'apprentissage du respect des différences et de la tolérance, du vivre ensemble.

*Les jardins signataires s'engagent ainsi à accueillir toutes personnes sans discrimination et à organiser au moins une fois par an des « portes-ouvertes » sur le jardin.*

## **5. APPRENDRE, EXPERIMENTER**

Le jardin permet de nourrir le besoin d'apprendre, d'échanger, d'expérimenter tout au long de la vie.

*Les jardins signataires s'engagent ainsi à ouvrir leurs jardins à l'expérimentation et à en faire des lieux d'apprentissage pour leurs jardiniers et les gens extérieurs au jardin.*

## **6. S'ENGAGER**

Participer à un jardin collectif c'est s'engager comme citoyen dans un projet collectif participant à une ville dans laquelle l'habitant se réapproprie l'espace public, où la nature et la biodiversité s'épanouissent, les paysages nourriciers se développent. C'est participer à son échelle au changement de la société.

*Les jardins signataires s'engagent ainsi à participer à la mise en œuvre d'une ville durable en s'ouvrant sur le quartier et en participant à des dynamiques collectives.*

Cette charte a été co-construite par les membres du réseau des jardins partagés de l'agglomération paloise lors d'un atelier organisé en décembre 2018. Quelques paroles de jardiniers sur ce qui les amènent au jardin, individuel ou collectif :

*« Tout jardin est Eden – Marie ROUANET » « Pour le partage..une ville sans jardins est impensable » « pour pouvoir manger quelques aromates, légumes, que j'ai moi-même fait pousser » « se ressourcer par le contact avec la terre » « être en lien autour d'un faire ensemble » « besoin d'être au contact des éléments vivants de la nature : la terre, le jour, la nuit, la pluie, le soleil, la lune, leur rythme, la biodiversité.. » « faire vivre l'animal social qui m'habite » « pour écouter la nature et m'émerveiller, me changer les idées dans le silence, la solitude, la paix » « pour échanger et travailler ensemble, s'enthousiasmer dans la convivialité et la richesse des paradoxes humains » « pour retrouver du calme, un travail manuel » « parce que c'est beau » « participer à un jardin, c'est s'engager à son échelle pour l'environnement , participer au changement de la société »*

Par la signature de cette charte la structure porteuse affirme **être en accord avec ces valeurs** élaborer par les acteurs du réseau des jardins collectifs de l'agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées.

date :

nom de la structure :

signature du/des représentant(s) :

## Accompagnement par la maison du jardinier et ses partenaires

La maison du jardinier accompagne les projets de jardins collectifs qui s'inscrit dans cette charte.

Cet accompagnement comprend :

- la constitution d'un groupe et la définition du projet
- la recherche de terrain
- l'encadrement juridique du projet
- le suivi du projet : préparation terrain, animation ateliers, appui technique.

Dans le cadre du réseau, des formations sont proposées sur des thèmes variés comme sur les techniques de jardinages, la conception paysagère et les techniques d'animation de groupe. De plus, des espaces mutualisés sont accessibles à tout les jardiniers du réseau comme la serre mutualisée pour réaliser ses semis, ainsi que d'autres projets en cours.

Pour plus de renseignements, contactez la maison du jardinier : [maisondujardinier@ville-pau.fr](mailto:maisondujardinier@ville-pau.fr)